

But

Ce séminaire a pour but d'assurer :

- une formation médicale continue de qualité ;
- un rapprochement et des échanges entre médecins du travail, infirmières de santé au travail et médecins traitants ;
- la sensibilisation des médecins généralistes sur les questions de médecine du travail afin de garantir les intérêts médico-socio-professionnels des patients/travailleurs.

Modalités : une partie formelle sous forme de cours (actualisation des connaissances) et une partie informelle correspondant à des cas cliniques relatés par les médecins.

Public cible : médecins du travail, médecins généralistes/internistes, médecins en formation, infirmier-ère-s de santé au travail et les spécialistes de la thématique abordée.

Implication des participants :

- Se manifester au plus tôt auprès du secrétariat de l'IST (tél. 021 314 74 30) pour témoigner d'un cas de manière informelle sur la thématique du séminaire (présentation PPT non obligatoire).
- Faire remonter le souhait de thématiques auprès du médecin référent de votre canton et du secrétariat de l'IST.

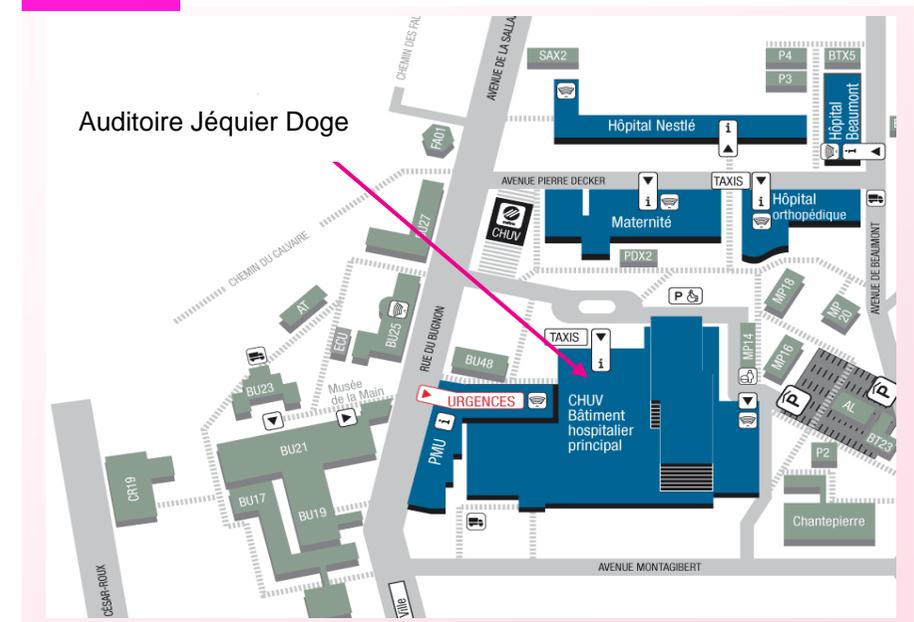
Accréditation

- ✓ 4 crédits par la Société Suisse de Médecine Générale et Médecine Interne
- ✓ 4 crédits par la Société Suisse de Médecine du Travail
- ✓ 4 crédits par la Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique
- ✓ Reconnaissance par la Fédération Suisse des sages-femmes (demande en cours)

Comité d'Organisation

- Dre Dominique Durrer, médecin généraliste, Vaud
- Dr Jacques Holtz, médecin du travail indépendant, Fribourg et SUVA, Lausanne
- Dre Peggy Krief, médecin du travail, médecin associée, IST, Vaud
- Dre Catherine Lazor-Blanchet, médecin cheffe, médecine du personnel du CHUV, Vaud
- Marie-Carmen Piguët, infirmière de santé au travail, Hirslanden Lausanne SA, Clinique Cecil, Vaud
- Dre Mariangela Pires, médecin inspecteur du travail, Genève
- Dre Sophie Rusca, médecin du travail, Hôpital du Valais
- Dre Chantal Scheen, médecin inspecteur du travail, Neuchâtel
- Dr Pierre-Albert Voumard, médecin du travail, médecin chef, CFF, Berne

Accès



Inscription au séminaire

«PRISE EN CHARGE DE LA TRAVAILLEUSE ENCEINTE: DE LA LOI A LA PRATIQUE»

Formulaire d'inscription – jeudi 9 février 2017

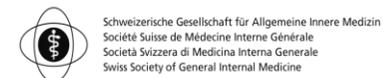
Nom :	Prénom :
<hr/>	
Département/Service/S spécialité :	Courriel :
<hr/>	
Institution :	Rue :
<hr/>	
NPA/Ville :	N° tél :
<hr/>	
Souhait de discuter d'un cas clinique en lien avec la thématique du séminaire ?	
<input type="checkbox"/> Oui	
<input type="checkbox"/> Non	
Si oui, décrire brièvement la pathologie, le poste de travail et les problèmes rencontrés ?	
<hr/>	
Date :	Signature :

Ce formulaire rempli peut être retourné par e-mail, fax ou poste à :

- rmdt@i-s-t.ch
- Fax : 021 314 74 30
- Adresse postale :
Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST)
Laurie Kujawa
Route de la Corniche 2, 1066 Epalinges - Lausanne

Prix du cours et inscription CHF 80.-

- Un mini-buffet est compris dans le prix.
- A la réception de votre inscription, un bulletin de versement vous sera envoyé.
- Aucune possibilité de payer lors du séminaire.



Réseau Romand des Médecins du Travail – RRMdT SÉMINAIRE

PRISE EN CHARGE DE LA TRAVAILLEUSE ENCEINTE: DE LA LOI À LA PRATIQUE

Jeudi 9 février 2017 – 13h30 à 17h30
Auditoire Jéquier Doge, CHUV – Bâtiment hospitalier principal
Rue du Bugnon 46, 1011 Lausanne

Modératrice

Dre Peggy Krief, médecin du travail, médecin associée, IST

Programme

- × **13h30 - 13h45 : Résultat préliminaire de la phase pilote de la « consultation OProMa »**
Dre Peggy Krief, médecin du travail, médecin associée, IST
- × **13h55 - 14h40 : Droits et devoirs des acteurs impliqués dans la prise en charge de la travailleuse enceinte**
Dre Stéphanie Perrenoud, juriste, Faculté de droit, UNIL, UNINE
- × **14h55 - 15h40 : Travailleuse enceinte: point de vue de l'assureur perte de gain**
Laurent Bridet, responsable Case Management Entreprise, et Nicole Stadtmann, infirmière sage-femme, Groupe Mutuel
- × **16h15 - 17h30 : Cas pratiques** – échanges et discussions.

Prochain séminaire RRMdT :

Jeudi 14 septembre 2017, de 9h00 à 16h00
Retour au travail et réadaptation: quelles collaborations intermédiaires ?

Journée organisée en collaboration avec l'Association Romande des Praticiens en Expertises Médicales (ARPEM)